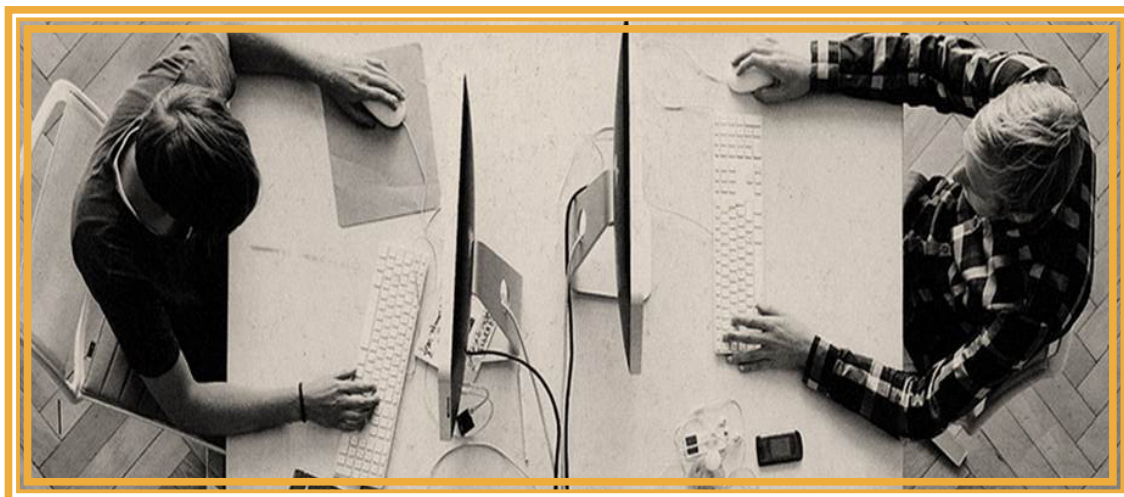


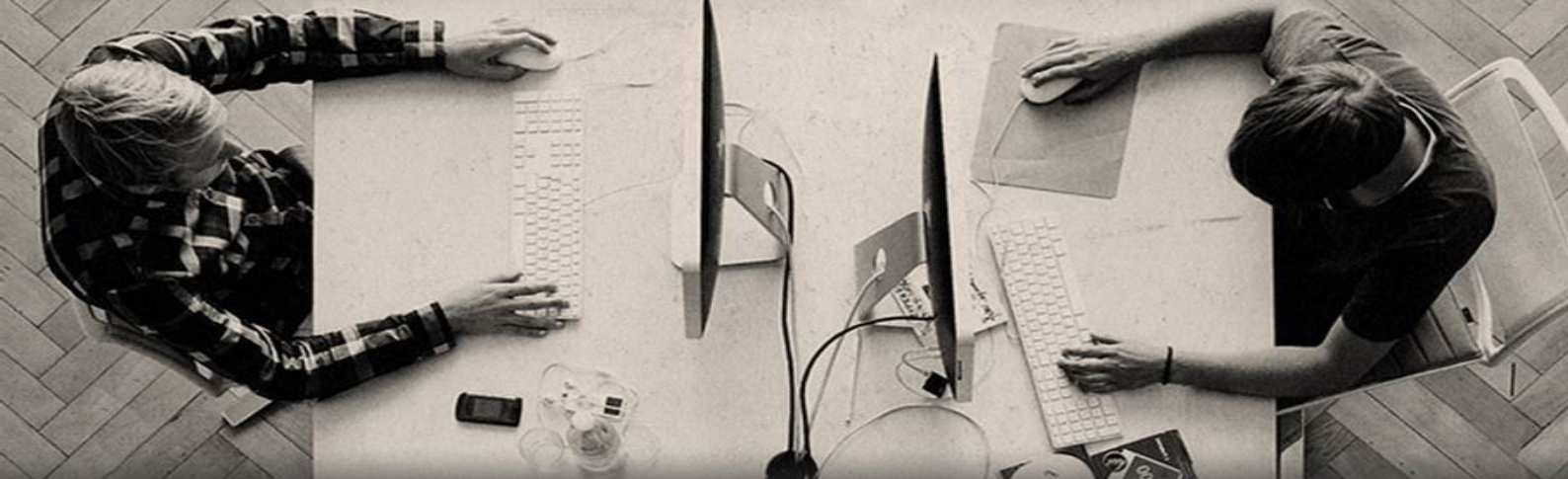
PARIS CODE SAISON 2

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS 2017

SIGNATURE DE LA CHARTE DES GRANDS PARTENAIRES



DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

- P.3 Edito de Pauline Véron - Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi
- P.3 Edito de Jean-Louis Missika - Adjoint à la Maire chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- P.4 ParisCode : c'est quoi ?
- P.6 ParisCode : bilan de la première saison
- P.6 Seconde saison : des objectifs ambitieux
- P.7 Le nouvel appel à projet ParisCode
- P.8 Les grands partenaires
- p.10 A propos des partenaires
- p.11 Partenaires
- P.12 Financer sa formation ParisCode



PAULINE VERON

Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi

« ParisCode, c'est la réponse pragmatique, inclusive et innovante de la Ville à la transformation numérique de l'économie parisienne.

Pragmatique, car ce programme de formation a été co-construit avec l'ensemble des acteurs du secteur afin de répondre au mieux aux besoins de recrutement du territoire parisien : entreprises, branches professionnelles, écoles de formation et acteurs de l'emploi.

Inclusive, parce que notre objectif est de faire découvrir les métiers passionnants du numérique à tous ceux qui pensent que « ce n'est pas pour eux » : décrocheurs scolaires ou universitaires, jeunes des quartiers populaires, seniors en reconversion, femmes, encore sous-représentées dans le secteur... Le monde du numérique est prêt à accueillir tous les talents !

Innovante enfin, car les 14 projets retenus dans la 1ère édition de notre appel à projets ont tous développé des pédagogies alternatives : apprentissage pair-à-pair, format « blended » entre cours présentiels et à distance, partenariats inédits entre grandes écoles et organismes d'insertion, accompagnement renforcé pour ceux qui en ont le plus besoin...

Après le succès de la 1ère édition qui a permis de former 1300 stagiaires, nous lançons ParisCode #2 avec une double ambition : ouvrir au moins 1000 places de formation supplémentaires à travers un nouvel investissement d'1 million d'euros et lancer le club d'entreprises ParisCode, pour offrir toujours plus d'opportunités professionnelles à nos stagiaires.

Avec ParisCode, Paris mise sur la réussite sociale de tous, pour préparer les défis économiques de demain. »



JEAN-LOUIS MISSIKA

Adjoint à la Maire chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

« Paris Code a été lancé en 2016 pour répondre au défi de la formation et de l'emploi grâce à une opportunité unique : les besoins croissants des entreprises en matière de recrutement de développeurs-codeurs.

La deuxième année de Paris Code marque une nouvelle étape importante avec la signature des 5 premières Chartes entreprise, qui vont donner au programme de nouveaux moyens, une ambition renouvelée, et des opportunités de recrutement supplémentaires pour l'ensemble des personnes formées. C'est ainsi l'ensemble de la chaîne que le programme Paris Code permet d'adresser, de la sensibilisation à ces métiers au retour à l'emploi, pour des publics en difficulté.

Le déploiement de ces formations répond aussi à une dynamique territoriale pleinement engagée de rééquilibrage Est-ouest, avec l'émergence et la multiplication d'acteurs de la nouvelle économie. Cet Arc de l'innovation constitue un territoire de défis mais aussi de grandes opportunités grâce à une structure démographique très jeune, et l'hybridation des acteurs qui s'y implantent.

Le succès de la première édition de Paris Code démontre la pertinence et l'utilité d'une démarche associant acteurs publics, privés et associatifs face à ces mêmes défis, dans une relation gagnant-gagnant pour le territoire, ses acteurs économiques et les personnes formées. Il nous faut maintenant poursuivre cette dynamique et l'amplifier, permettre un passage à l'échelle en favorisant les regroupements d'acteurs et l'émergence de formats innovants de formation, en adéquation avec les attentes présentes et à venir du marché de l'emploi.

Le lancement du 2ème appel à projet apporte ainsi de nouveaux moyens financiers pour les lauréats, mais c'est grâce à notre mobilisation collective sur le long terme que nous réussirons ensemble à adresser ces défis. »



ParisCode : c'est quoi ?

ParisCode est un programme de formation innovant aux métiers du numérique visant à répondre à deux défis : d'une part, les importants besoins en compétences numériques des entreprises parisiennes, d'autre part l'insertion professionnelle des Parisiens, notamment des plus éloignés de l'emploi.

L'objectif est de former et remettre à l'emploi 2.000 développeurs-codeurs supplémentaires d'ici 2020, en visant en priorité des publics en situation d'exclusion (décrocheurs scolaires, publics senior en reconversion, publics féminins encore peu représentés et publics issus de quartiers populaires).

ParisCode existe grâce à cette démarche commune d'engagement tout au long de la chaîne : de l'accompagnement et de la formation aux métiers du numérique jusqu'à l'emploi.

ParisCode s'inscrit en complémentarité des ambitions nationales déployées à travers la Grande Ecole du Numérique, en renforçant l'ancrage local des acteurs, en facilitant le lien entre les entreprises du territoire et les acteurs de la formation.







ParisCode : bilan de la première saison

- ✓ **14 structures de formations lauréates**
- ✓ **1300 places de formation supplémentaires financées**
- ✓ **Sensibilisation des acteurs locaux de l'emploi à ces nouvelles formations et ces nouveaux métiers**
- ✓ **Actions de sensibilisation dans les grands forums de l'emploi et du numérique (Paris pour l'emploi, Paris pour l'emploi, Paris pour l'emploi des jeunes, VivaTech, Hacking de l'Hôtel de Ville)**
- ✓ **Valorisation de ces formations et nouveaux métiers à travers la plateforme Paris Code paris.fr/pariscode**

Seconde saison : des objectifs ambitieux

Cette seconde édition de ParisCode vise une montée en puissance du dispositif, avec des moyens et objectifs renforcés :

- ✓ **Budget de près de 1M€ de la Ville de Paris à répartir entre les lauréats**
- ✓ **Partenariats avec 5 entreprises du numérique qui deviennent grands partenaires ParisCode**
- ✓ **Développement des actions de sensibilisation et de valorisation de ces formations et nouveaux métiers**



Le nouvel appel à projet ParisCode

L'objectif de l'édition 2017 est de consolider et d'élargir les actions entreprises par la collectivité parisienne, grâce à de nouveaux moyens mis en œuvre par la Ville de Paris.

L'objectif est de former 1 000 stagiaires supplémentaires en cette deuxième année de déploiement de ParisCode avec une ambition d'ouverture à de nouveaux acteurs de la formation et à plus d'entreprises, notamment à travers la création du Club d'entreprises ParisCode.

Cet appel à projet encourage les synergies entre acteurs pour permettre la montée en puissance des formations, et l'émergence de formats innovants.

Calendrier de ParisCode Saison 2 :

- Lancement : 18 mai 2017**
- Date limite de dépôt de la candidature : 30 juin 2017**
- Jury : septembre 2017**
- Annonce des résultats : fin septembre 2017**



Les grands partenaires

Le 18 Mai 2017, cinq chartes « Grands partenaires Paris Code » seront signées avec des grandes entreprises qui s'engagent, aux côtés de la Ville de Paris, pour soutenir le développement des actions du programme.

Il s'agit de :

- ☛ **Accenture**
- ☛ **Microsoft**
- ☛ **Orange**
- ☛ **SalesForce**
- ☛ **Showroomprivé.com**

La signature des chartes vient officialiser des partenariats qui se construisent depuis plusieurs semaines entre la Ville de Paris, ces entreprises et les formations lauréates.

Chacune de ces entreprises s'engage, dans le cadre d'une charte, à s'inscrire dans le programme ParisCode : financement de formations, recrutement de stagiaires ou d'apprentis issus des formations Paris Code, visites d'entreprises et découvertes des métiers, parrainage et mentorat d'étudiant-e-s, mise en avant du programme Paris Code dans leur réseau de partenaires et de clients,...)

En contrepartie, la Ville de Paris met à disposition de ces entreprises les équipes ParisCode pour les aider à mettre en œuvre ces actions, simplifier le sourcing des profils issus des formations lauréates, faciliter les recrutements, etc..

Ces chartes « Grands partenaires de Paris Code » répondent à différents besoins des entreprises cherchant à recruter les publics formés par le dispositif.

Angelina Lamy, Directrice Général de la Fondation Accenture :

« Via sa Fondation, Accenture valorise les partenariats avec de nouveaux acteurs issus de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). A travers son programme « Skills to Succeed / Des compétences pour réussir » la Fondation sert un objectif ambitieux : la création de solutions durables et systémiques en faveur de l'emploi. Aujourd'hui ce programme accompagne plus de 25 000 bénéficiaires par an en France, répond à un fort engagement des collaborateurs Accenture avec plus de 25% d'engagés, et se donne les moyens d'accompagner des partenaires associatifs en consacrant plus de 5 000 jours-hommes chaque année au mécénat de compétences. Devenir acteur de la Charte ParisCode s'inscrit pleinement dans cette logique de rassembler les acteurs pour une meilleure action collective et porter l'ambition suivante : faire de la technologie, traditionnellement un obstacle à l'emploi pour les personnes défavorisées, un facteur d'inclusion vers le monde du travail. »

Orange :

« Orange, persuadée que le numérique est indispensable à l'insertion sociale et professionnelle et facteur d'égalité des chances, met en place de nombreuses actions permettant d'accompagner nos clients et de faciliter leur vie



digitale, partout dans le monde. À travers la diversité de leurs métiers, les femmes et les hommes d'Orange transforment au quotidien un défi technologique en une aventure humaine.

La richesse de nos métiers nous permet de proposer à nos collaborateurs toute une diversité professionnelle. Pour cela, nous investissons dans de nombreux programmes de formation et de développement professionnel innovants, à travers des partenariats reconnus comme ParisCode, qui donnent à chacun de réelles perspectives d'évolution. »

Thierry Petit, CEO de showroomprive.com :

« Acteur engagé développant sa propre formation aux métiers du e-commerce à vocation sociale pour des demandeurs d'emploi à Roubaix, Showroomprivé souhaite rejoindre ParisCode pour contribuer au développement de la formation aux métiers du numérique dans une acception large.

Showroomprivé à travers la signature de la charte renforce sa politique de recrutement au sein des formations ParisCode tout en participant à la démocratisation des métiers du e-commerce, tant pour les professionnels de la formation que pour le grand public. »

Corinne Caillaud, Directrice des Affaires publiques, externes et juridiques de Microsoft :

« Il est aussi de la responsabilité des acteurs privés de se mobiliser pour lutter contre les stéréotypes et lever les blocages en matière d'emploi. Microsoft France a décidé de soutenir, aux côtés de Paris Code, le projet de la Web@cadémie Ambition féminine et de sensibiliser les plus jeunes au numérique et à ses métiers. Nous souhaitons ainsi aider ceux qui en sont le plus éloignés, et en particulier les jeunes femmes, à accéder aux nombreuses opportunités de carrières offertes dans le numérique. »

Olivier Derrien Directeur Général de Salesforce en France

« La formation est un enjeu clé et un moteur de l'économie. Développer ses compétences numériques augmente ou permet l'employabilité en ouvrant les portes de nouveaux métiers. Les entreprises en ont besoin. C'est pourquoi Salesforce soutient Paris Code et félicite la Mairie de Paris pour cette initiative. Nous sommes ravis en tant que partenaire de la première heure d'étendre l'accès de Trailhead notre plateforme interactive de formation en ligne au travers de Paris Code afin que chacun puisse trouver sa place dans le monde professionnel. »



A propos des partenaires



Accenture, un des leaders mondiaux des services aux entreprises et administrations, propose une large gamme de services et solutions en stratégie, conseil, digital, technologie et gestion déléguée d'opérations. Combinant son expérience et son expertise dans plus de 40 secteurs d'activité et pour toutes les fonctions de l'entreprise - en s'appuyant sur le plus grand réseau international de centres de services - Accenture intervient à l'intersection de l'activité de ses clients et de la technologie pour les aider à renforcer leur performance et créer de la valeur sur le long terme pour leurs parties prenantes. Avec environ 401 000 employés intervenant dans plus de 120 pays, Accenture favorise l'innovation pour améliorer notre environnement de demain.



Contribuer à l'inclusion numérique et l'employabilité des jeunes en difficulté

Les métiers du numérique sont des métiers qui favorisent l'égalité des chances. Fort de cette conviction, Microsoft France s'engage à aider les jeunes à accéder à ces métiers, en particulier les filles. Ainsi, dans le cadre de Paris Code et aux côtés de nos partenaires Epitech et ZUPdeCO, nous avons lancé en 2016 la première promotion « Ambition féminine » de la Web@cadémie composée à 80% de talents féminins. Cette école référente forme en deux ans de jeunes décrocheurs aux métiers du développement web. Nous nous attachons également à démocratiser l'accès au numérique en valorisant notamment l'apprentissage du code informatique auprès des plus jeunes. A l'initiative de Microsoft, de nombreux élèves parisiens issus des quartiers « Politique de la ville » ont ainsi bénéficié d'une initiation « Hour of Code » et ont participé à notre programme de sensibilisation aux métiers du numérique Digigirlz, réservé aux jeunes filles.



Orange une entreprise digitale et humaine

Orange agit pour que le numérique, devenu essentiel, soit une chance pour tous. Le numérique doit être un levier de transformation au service du progrès, de la qualité de vie et du développement des personnes. La culture d'innovation et l'expertise numérique du Groupe Orange doivent nourrir l'expérience client tout autant que l'expertise salarié.

Orange France aide chacun à s'approprier les codes du digital. Par exemple, avec les ateliers #SuperCodeurs pour initier les collégiens au codage.

Le numérique est indispensable à l'insertion sociale et professionnelle et est un facteur d'égalité des chances. La Fondation Orange permet d'accompagner des jeunes en difficulté scolaire ou sans qualification et des femmes en situation précaire. La Fondation Orange met le numérique à leur service dans les domaines de l'éducation, la santé et la culture, afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans la société. Fondation du numérique solidaire, elle intervient aujourd'hui avec 8000 salariés engagés.



Salesforce est le numéro 1 mondial de la relation client et adresse les enjeux liés aux ventes, au service client ou encore au marketing pour toutes les entreprises, de toutes tailles.

Salesforce est le leader du CRM et du cloud computing d'entreprise, avec une plateforme 100 % cloud depuis sa création. Elle intègre naturellement toutes les évolutions numériques comme les mobiles, tablettes, réseaux sociaux et, naturellement maintenant, les objets connectés ou l'intelligence artificielle.

Salesforce connaît un fort développement à l'international : plus de 150 000 clients, 25000 employés, plus de 8 milliards de dollars de chiffre d'affaire sur les 12 derniers mois. En France, Salesforce a ouvert dans les dernières années deux centres de recherche et de développement à Paris et Grenoble, et un datacenter en juin 2016.

Enfin Salesforce attache une importance toute particulière à la formation au numérique au travers de son programme mondial Trailhead destiné à ses clients et ses partenaires, mais aussi par le biais des activités de sa fondation Salesforce.org, comme par exemple le soutien de Coder Dojo pour permettre aux enfants d'apprendre à coder ou de "Toutes à l'école" et "Passerelles Numériques"



Showroomprivé.com est un acteur européen de la vente événementielle en ligne, innovant et spécialisé dans la mode. Showroomprivé propose une sélection quotidienne de près de 2 000 marques partenaires sur ses applications mobiles ou son site Internet. Il compte plus de 28 millions de membres en France et dans huit autres pays européens. Depuis sa création en 2006, la société a connu une croissance rapide et rentable.

Coté sur le marché Euronext Paris depuis octobre 2015 (code : SRP), Showroomprivé a réalisé en 2016 un volume d'affaires brut TTC de plus de 750 millions d'euros, soit un chiffre d'affaires net de 540 millions d'euros, en croissance de 22% par rapport à l'année précédente. Le Groupe emploie près de 1 000 personnes.



Partenaires



Pôle Emploi Paris, c'est en 2016 plus de 1 500 collaborateurs répartis au sein de 27 agences de proximité et thématiques, 19 millions d'euros de budget d'intervention engagés au service des demandeurs d'emploi et des entreprises, 189 370 offres d'emploi satisfaites, 3 314 visites en entreprises, 12 000 actions de formation réalisées...

En prise directe avec des bassins d'activité et d'emploi transformés en profondeur par la Révolution Numérique, Pôle Emploi Paris s'est engagé dès l'origine dans le programme Paris Code et travaille quotidiennement avec les équipes de la Mairie de Paris au développement d'une offre de formation innovante, efficace indispensable pour disposer des compétences essentielles à la croissance économique du territoire

« Le Fafiec est l'OPCA-OCTA de l'ingénierie, du numérique, du conseil, des études et des métiers de l'événement et met en œuvre la politique de la formation professionnelle et de l'apprentissage définie par les partenaires sociaux au bénéfice de près de 60 000 entreprises.

L'antenne Fafiec de l'Île-de-France représente plus de 9 000 entreprises franciliennes d'informatique, Paris étant particulièrement dynamique sur ce secteur en pleine croissance.

Fafiec =

Notre intervention dans le cadre de Paris code est triple :

- accompagner les acteurs de l'emploi et de la formation liés au projet ;
- promouvoir cette action auprès des entreprises ;
- mettre en œuvre des sessions de formation, en partenariat avec le Département de Paris, à destination des demandeurs d'emploi parisiens sur des métiers du numérique, notamment sur les thèmes de la cybersécurité, de la qualité logicielle et de la gestion de projet.

Paris code permet une synergie des forces de chacun ! »

Syntec Numérique est le 1er syndicat professionnel de l'écosystème numérique français.

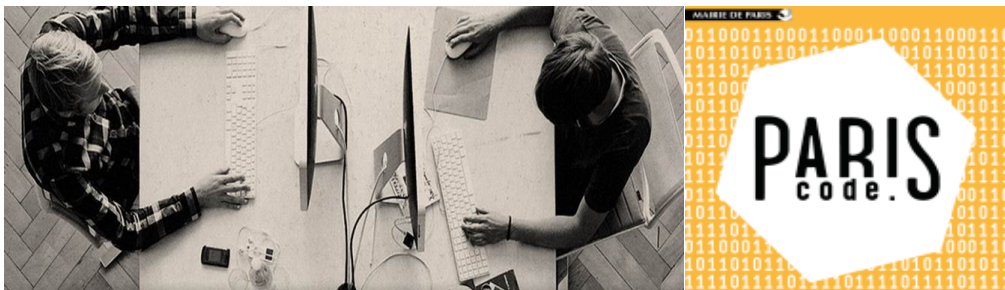
Syntec numérique représente 80% du chiffre d'affaires du numérique en France et 365 000 emplois.

Quelques chiffres :

- 1.800 entreprises membres (dont 600 éditeurs de logiciels),
- 900 PME, 500 start-up, 25 grands groupes, 75 ETI,
- 8 Délégations régionales (Nord, Est, Rhône-Alpes, Sud, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Pays de Loire, Bretagne)



Syntec Numérique soutient Paris Code en en assurant la promotion auprès de ses entreprises adhérentes et dans le cadre d'événements majeurs à venir (Evènement Day Click à Paris le 21 novembre 2017), afin de permettre la diversification des profils recrutés par les entreprises de la filière numérique.



Un partenaire financier pour accompagner les étudiants :

Déjà mobilisé sur lors de la première saison, le Crédit Municipal de Paris, établissement public de la Ville de Paris, participera de nouveau à ParisCode. Il propose à tous les étudiants du programme PARIS CODE un service d'accompagnement budgétaire personnalisé.

Une offre de microcrédit personnel spécialement conçue pour les étudiants PARIS CODE

Avec le soutien de la Caisse d'Épargne Ile de France à travers son association Parcours confiance, le Crédit Municipal de Paris propose aux étudiants des conditions d'accès privilégiées au microcrédit personnel. Que ce soit pour payer les frais de scolarité, s'équiper en matériel informatique ou acquérir un logiciel, les étudiants du programme PARIS CODE rencontrant des difficultés financières pourront bénéficier d'un microcrédit personnel de 300 à 5.000 euros, remboursable de 6 à 48 mois avec une possibilité de remboursement différé de 6 mois, tout en bénéficiant d'un taux fixe et préférentiel.

Un accompagnement budgétaire personnalisé

Grâce à un numéro dédié, communiqué à toutes les écoles partenaires, les étudiants pourront contacter directement et gratuitement le Crédit Municipal de Paris. Conseils personnalisés, orientation vers des structures adaptées, suivi budgétaire... Une équipe, composée de bénévoles et de salariés sera à la disposition des étudiants PARIS CODE pour les soutenir dans leur formation.

« Au-delà de notre offre de microcrédit personnel, notre ambition est de pouvoir accompagner chaque étudiant du programme PARIS CODE qui pourrait rencontrer des difficultés financières », explique Frédéric Mauget, Directeur Général du Crédit Municipal de Paris.

Mairie de Paris  CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS MODERNE DEPUIS 1637

C'EST DANS LES PETITS CRÉDITS QU'ON FAIT LES GRANDS PROJETS.

PARIS code.

BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS ÉTUDES ?

CONSEILS BUDGÉTAIRES
MICROCRÉDIT PERSONNEL

CONTACTEZ LE 01 44 61 65 55

www.creditmunicipal.fr 

A propos du CREDIT MUNICIPAL DE PARIS :

Depuis le 17ème siècle, le Crédit Municipal de Paris propose une palette de services financiers solidaires et adaptés aux besoins des Parisiens et Franciliens.

Du prêt sur gage à la collecte d'épargne solidaire, du microcrédit personnel à l'accompagnement des personnes surendettées, des ventes aux enchères à la conservation et l'expertise d'objets d'art, le Crédit Municipal de Paris est aujourd'hui un acteur incontournable de la finance sociale et solidaire à Paris.

Contact Presse :

Emilie Boulay – eboulay@creditmunicipal.fr - 06 01 35 45 43

Contact presse :

Ville de Paris - Simon Le Boulaire - 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr

